



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le dernier sondage réalisé par le SNUipp-FSU sur l'école et le métier d'enseignant témoigne de l'insatisfaction des collègues : six enseignants sur dix se déclarent insatisfaits de leur situation professionnelle actuelle. De plus, neuf enseignants sur 10 ont le sentiment que leur profession a une mauvaise image dans la société française. Alors que s'engage l'an II de la réforme de l'école primaire, il est grand temps de restaurer cette confiance qui s'est étiolée au fil des années.

Même si les enseignants se disent fiers d'exercer leur métier, ils ont le sentiment qu'ils ont de moins en moins de temps à consacrer aux tâches d'enseignement et à leur préparation. Les nouveaux rythmes scolaires n'ont fait que renforcer cette situation. La mise en place du décret Hamon et les modifications tardives d'emploi du temps dans les écoles n'ont pas permis d'anticiper les affectations des personnels en cette rentrée. La multiplicité des horaires d'une école à l'autre a entraîné des difficultés d'organisation des services des temps partiels et la gestion des TRS. Beaucoup d'enseignants ne connaissaient pas leur affectation définitive ou avaient une connaissance partielle de leur affectation le jour de la rentrée. Dans certaines écoles, les directeurs n'ont pas pu bénéficier de leur décharge cette semaine faute de déchargeant affecté.

Il ne s'agit pas bien évidemment de remettre en cause le travail des personnels dans votre service, bien au contraire nous avons conscience du travail effectué et du temps passé à organiser cette rentrée. Mais il nous semble que certaines tâches comme la gestion des TRS pourraient être confiées aux secrétariats de circonscription qui sont au plus proches des collègues et de la situation des écoles : horaires, compatibilité entre certaines décharges, contraintes de certains temps partiels ...

Nous avons donc à faire face depuis quinze jours à des personnels insatisfaits et pour certains « au bord de la rupture ». Afin de pouvoir réexaminer, les affectations de certains enseignants, le SNUipp-FSU vous demande Monsieur l'Inspecteur d'académie la tenue d'un groupe de travail dans les prochains jours. Par ailleurs, vous allez procéder lors de cette CAPD à la phase d'ajustement du mouvement, il semblerait pourtant que les collègues ont déjà été prévenus de leur affectation avant la tenue de cette instance. Nous souhaitons que l'administration respecte les règles des instances.

Il est temps de redonner confiance aux collègues pour que cette rentrée scolaire s'effectue dans la plus grande sérénité et cela passe par une écoute des enseignants.